

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-333-1934 Permissions.

n° 30-333-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 août 1924

Numéro JO
n° 333 du 31/08/1924

Date du numéro
31 août 1924

TEXTE INTÉGRAL

une permission de 10 jours avec solde, sans indemnité de thalers est acordée au garde de 2me classe Doualeh Obsieh.